



Native Women's Association of Canada

COMMUNIQUÉ – PUBLICATION IMMÉDIATE

DES MILLIERS DE CANADIENS RÉCLAMENT LA TENUE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE NATIONALE SUR LES FEMMES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES

OTTAWA (Ontario), le 13 février 2014 – L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a livré aujourd'hui à la Chambre des communes plus de 23 000 signatures appuyant la position de l'AFAC, qui réclame la tenue d'une enquête publique nationale sur la disparition et le meurtre de plus de 600 femmes et filles autochtones. « C'est une tragédie nationale qu'on ne peut pas ignorer plus longtemps », a dit la présidente, Michèle Audette.

Au cours des deux dernières années, l'AFAC a recueilli 23 088 signatures de Canadiens préoccupés par cette situation, qui veulent que des mesures soient prises pour remédier au taux élevé de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées. Les signataires de la pétition réclament la tenue d'une enquête publique nationale, une étape essentielle, selon l'AFAC, en vue de mettre en œuvre un plan d'action national détaillé et coordonné pour apporter une solution à l'ampleur et à la gravité de la violence à laquelle sont confrontées quotidiennement les femmes et les filles autochtones.

Le 13 février 2014 marque le dernier jour des entrevues entendues par les membres du Comité spécial du Parlement sur la violence faite aux femmes autochtones au Canada. Le Comité spécial a été créé par suite de l'adoption à l'unanimité par la Chambre des communes d'une motion présentée par la députée libérale Carolyn Bennett pour traiter du taux élevé de femmes autochtones assassinées et disparues au pays. Le Comité a entendu de nombreux intervenants, mais n'a pas reconnu à l'AFAC la qualité d'intervenant, comme on l'avait demandé, malgré le fait que celle-ci représente les femmes autochtones de tout le Canada.

« De combien d'autres signatures avons-nous besoin, ou combien d'autres femmes et de filles autochtones doivent-elles disparaître ou être assassinées, pour persuader le gouvernement du Canada qu'une enquête publique nationale s'impose afin d'examiner cette question et de trouver et appliquer des solutions pour mettre fin à cette tragédie nationale. Il est temps d'agir! », a imploré la présidente de l'AFAC, Michèle Audette.

-30-

Pour obtenir plus d'information, contacter :

Claudette Dumont Smith, directrice générale
1-800-461-4043 ou cdumontsmith@nwac.ca